

Albert OUEDRAOGO

Professeur titulaire de littérature orale

Université Joseph KI-ZERBO



LECON INAUGURALE

L'enseignant-chercheur, l'enseignant hospitalo-universitaire et le chercheur face à la crise de la jeunesse : quels rôles et exemples pour la société ?

Depuis quelques années, pour faire face à une explosion démographique des apprenants, les autorités en charge de l'enseignement supérieur n'ont de cesse de multiplier les infrastructures universitaires pour permettre aux étudiants de poursuivre leurs études dans des conditions acceptables. Ces efforts intègrent le recrutement de nouveaux assistants et chercheurs et la valorisation de leur traitement salarial. Ces efforts intègrent également l'augmentation de l'offre de bourses ou d'aides aux étudiants avec le soutien des partenaires techniques et financiers. Des cars flambants neufs ont été réceptionnés par les universités pour la mobilité des étudiants et toutes les régions du pays sont dotées de centres universitaires ou d'universités tant publiques que privées. Mais tous ces efforts louables ont souvent été obtenus suite à des crises qui ont mis à mal les partenaires sociaux et les responsables du système éducatif. C'est dire que les crises ne sont pas toutes à proscrire. Il faut s'en saisir comme d'une opportunité pour leur apporter des solutions idoines.

Les universités du Burkina souffrent des mêmes maux dont souffre le reste du pays. Elles ne sauraient être des enclaves de paix et de sérénité lorsque le reste du pays est en ébullition. Les acteurs des universités que sont les enseignants, le personnel administratif et technique, les étudiants sont issus de la société burkinabè et portent avec eux les mêmes frustrations et les mêmes espoirs que le peuple dans son ensemble. Si les universités sont en crise c'est que les pays qui les abritent le sont également. Comme dans en toute crise, les maillons les plus faibles sont ceux qui ressentent avec le plus d'acuité les effets douloureux ; sont de ceux-là les étudiants dont les conditions de vie et de travail ont connu une sensible détérioration depuis l'avènement du PAS et la mise en œuvre des politiques d'austérité et souvent anti-universitaires. Ainsi pendant que l'on déversait des milliards au primaire, on asséchait le supérieur qui a fini par s'asphyxier. Mais quels peuvent être le rôle et la responsabilité des enseignants face à une jeunesse en crise, à la recherche de ses marques ?

I- Crise de la jeunesse ou crise du système éducatif ?

L'on a tendance à diaboliser de nos jours les étudiants en leur imputant la responsabilité du dysfonctionnement du système éducatif. En effet, à se focaliser sur les différentes crises qui secouent les universités publiques du Burkina et qui se caractérisent par des grèves intempestives, des sit'ings, des meetings, des boycotts de cours et d'examens, des violences de tous ordres, on est en droit de se poser des questions sur la volonté des apprenants de s'inscrire dans le dynamique de l'apprentissage telle que définie par les autorités. Depuis l'introduction du LMD sur les différents campus des universités publiques, l'on ne cesse de cumuler les retards. Les chevauchements ne sont une exception, mais la règle. Certes on ne peut éviter de pointer du doigt les arrêts de cours dus aux grèves déclenchés par les différents acteurs sociaux. Ainsi après les grèves des étudiants, ce sont leurs enseignants qui leur emboîtent le pas et après ce sont les Agents Techniques Ouvriers et de Soutien (ATOS) qui entrent dans la danse. Et ainsi le bal est bouclé car chaque corps de métier entre dans la lutte pour la défense de ses droits et des intérêts. Mais si les deux catégories, à savoir les enseignants et les ATOS, ont des poussées de fièvres épisodiques, il faut admettre que du côté des étudiants, la fièvre semble ne jamais retomber : c'est une sorte d'insurrection permanente. Mais peut-on pour autant imputer la responsabilité à une jeunesse en crise ? Et quelle serait l'origine et la nature d'une crise de jeunesse ? Toute la jeunesse burkinabè serait-elle en crise et pourquoi, ou s'agit-il exclusivement de la jeunesse estudiantine des universités publiques ? La question mérite d'être posée car l'on ne constate pas une telle ébullition avec la même constance au niveau des jeunes rurales ou de la jeunesse estudiantine des universités privées. Pourquoi seuls les étudiants des universités publiques du Faso et des universités publiques de l'espace francophones sont atteints par un tel syndrome ? Depuis l'avènement des ajustements structurels et l'adoption des politiques de la Banque mondiale et du FMI, le système éducatif au niveau supérieur a connu des moments de

difficultés. Les investissements ont ralenti ou ont tari et les conditions de vie et de travail se sont dégradées. Alors que la majorité des étudiants étaient boursiers, aujourd'hui, les tendances se sont inversées : les étudiants non boursiers représentent plus de 80 % des effectifs. La paupérisation des étudiants est désormais une réalité sociologique. Il suffit de regarder dans les parkings le nombre de vélos et de nombreux étudiants empruntent régulièrement le bus ! Les différentes mesures de substitution telles le FONER ou l'aide ne sont pas à même de compenser la chute du pouvoir d'achat de l'étudiant qui a rejoint le lot des pauvres du Burkina. Le statut de l'étudiant ne mystifie plus et ne fait plus rêver comme jadis. Comme si cela ne suffisait pas, on a assisté à une grande massification de l'enseignement supérieur ; les effectifs ont explosé et les amphithéâtres de 1000 places se sont multipliés sans parvenir à résorber entièrement le problème de la pénurie des salles et de la nomadisation des cours. Il est vrai qu'à l'enseignement supérieur, nous n'avons pas de salles de classes sous paillette, mais il nous arrive de squatter des installations qui ne nous reviennent pas, tels les pavillons du SIAO !

Au regard des difficultés existentielles (logement, hébergement et déplacement) vécues par de nombreux étudiants auxquelles s'ajoutent les conditions d'études avec le LMD et ses exigences, il faut avouer que la vie n'est pas facile pour les apprenants issus des milieux défavorisés. Lutter dans ces conditions n'est pas un choix mais une question de vie ou de mort. Ceci explique la floraison des associations sur le campus qui contribuent non seulement à l'animation et à l'éveil des consciences sur les réalités politiques, sociales et économiques de l'université et du pays. Il est conseillé aux étudiants, parallèlement à leurs études, de militer dans des associations pour se forger une stature sociale et comprendre le monde qui les environne. L'engagement social participe de la formation du citoyen et les étudiants doivent être des citoyens avisés et éclairés à même de comprendre et d'expliquer la marche du monde à

leur entourage. Le militantisme dans les associations ou les partis politiques sont salutaires pour une formation extra-académique, sans omettre la pratique du sport.

En tant qu'acteurs de la société, les étudiants ne sauraient être insensibles à la marche du Burkina. Autant les progrès économiques doivent leur bénéficier autant les échecs et les faillites de la société ont des impacts négatifs sur leurs conditions de vie et d'études. Il est à rappeler que l'incivisme chronique est né au Burkina au lendemain de l'assassinat de Norbert ZONGO (le 13 décembre 1998). En effet, la jeunesse scolaire et estudiantine a pris fait et cause pour que justice soit rendue et les coupables traduits devant les juridictions. Le refus des autorités de l'époque à cette revendication légitime a décrédibilisé les institutions étatiques et a fini par créer chez les Burkinabè une défiance vis-à-vis de celles-ci. La jeunesse révoltée par les faits de violence injustifiée de l'Etat s'est manifestée lors de l'insurrection populaire qui a vu la chute du régime. Mais la jeunesse burkinabè a été toujours de tous les combats depuis l'indépendance. Elle s'est invitée en 1966, elle était présente à l'arrestation de SANKARA du 17 mai 1982 et à son assassinat le 15 octobre 1987. Elle s'est mobilisée face aux violences policières ayant entraîné la mort de l'élève Justin ZONGO (19 février 2011). Elle était encore présente lors de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 qui a vu la chute du régime de Blaise COMPAORE.

La jeunesse a été de tous temps un moment crisogène. En effet, comment passer à l'âge adulte si l'on ne subit pas les mus de l'adolescence qui se caractérise par une série de transformations tant physiques que psychiques. Sur le plan intellectuel c'est l'âge où les jeunes ont cessé de croire les parents, et surtout les pères, et veulent voir le monde par eux-mêmes, quitte à faire des erreurs ou des fautes graves. Mais comme le dit si bien l'adage français, si jeunesse savait et si vieillesse pouvait... Dans les cultures occidentales ou occidentalisées, c'est l'âge des parricides symboliques. C'est le fameux complexe œdipien qui se poursuit. C'est une période difficile aussi bien pour les

adolescents que pour les éducateurs car tout peut basculer dans un sens comme dans un autre ; et comme j'aimais à le dire à une de mes filles, la jeunesse est une maladie dont il faut savoir en guérir sans trop de séquelles. Malheureusement il y en a qui en meurent et toujours prématurément !

II- Rôles et responsabilités des enseignants

Les enseignants du supérieur, toutes catégories et tous grades confondus, sont recrutés sur la base de leurs compétences techniques et leur désir de transmettre le savoir et de faire de la recherche. C'est nantis de leurs doctorats et nommés en qualité d'enseignant-chercheurs, de chercheurs ou d'hospitalo-universitaires qu'ils sont habilités à donner des cours et mener des recherches pour leurs carrières et pour le rayonnement de l'université et du pays. Si la quasi-totalité des enseignants de l'université sont familiarisés avec la recherche, il en va autrement pour l'enseignement. Dépourvu de toute formation en pédagogie, les assistants affrontent souvent les classes dans une angoisse indicible, malgré leurs savoirs et connaissances. Le tract de l'enseignant est une donnée qui ne vaine pas facilement. A chaque rentrée, ses nouvelles angoisses ! Etre un enseignant est bien, mais être un bon enseignant est encore mieux. Mais comment être ou devenir un bon enseignant. Contrairement à l'école primaire où l'élève n'a qu'un seul enseignant, au supérieur les étudiants voient des dizaines d'enseignants de tous grades et ils ont la capacité de faire des comparaisons. Et ils ne se privent pas de le faire. Aussi faut-il à chaque enseignant savoir qu'il est scruté et jugé à chacune des prestations par des centaines de paires d'yeux avec des sentiments qui peuvent aller de l'admiration à la haine, en passant par le scepticisme et le doute. La maîtrise de la classe n'est jamais gagnée à l'avance. Il appartient à l'enseignant de construire la confiance des apprenants par son savoir, par son savoir-faire et par son savoir-être. Ces trois qualités sont indispensables pour établir un contrat de confiance et de respect.

- Le savoir

L'enseignant du supérieur est censé savoir tout ce qui touche aux fondamentaux de sa discipline (de la genèse au déluge). Mais un tel savoir n'est nullement figé et il lui faut être au diapason de toutes les recherches nouvelles et des publications qui paraissent. Mais humainement c'est une entreprise gigantesque quand on considère les conditions de la recherche dans nos pays. Mais cela ne doit pas dédouaner les enseignants qui doivent enrichir leurs enseignements par les fruits de la recherche. Au regard de l'évolution des

technologies de l'information, l'enseignant du supérieur doit se montrer de plus en plus prudent dans ces certitudes car les vérités d'hier ne durent plus longtemps comme par le passé. De nouvelles trouvailles peuvent, à tout moment, remettre en cause des théories et établies. La découverte récente au Maroc, dans le lit d'une rivière, de la queue d'un *Spinosaurus aegyptiacus*, vient démontrer que ce type de dinosaure était aquatique, alors que l'on affirmait que c'était un animal terrestre ! L'enseignant du supérieur est appelé régulièrement à se remettre en cause pour espérer continuer d'apprendre car le savoir est inépuisable et nul n'a le monopole de la science. Le savoir commande de l'humilité car nul ne possède tout le savoir et, en outre, chaque jour l'on apprend, même des plus petits. Les étudiants, en tant qu'apprenants, ne sont pas dépourvus de savoirs et de connaissances, et leur écoute permet d'approfondir des domaines et d'explorer de nouvelles pistes. Malgré ce caractère évanescent du savoir, l'enseignant doit rassurer par sa capacité à transmettre les connaissances liées à sa discipline. Les questions des apprenants ne doivent pas le désarçonner. Face aux questions pour lesquelles les réponses ne sont pas évidentes, il doit prendre s'entourer de précautions et se donner un temps de réponse, si cela s'impose. En la matière, mieux vaut prendre le temps de trouver les bonnes réponses que de donner des réponses erronées.

- **Le savoir-faire**

L'enseignant universitaire doit faire montre d'une grande capacité en matière de savoir-faire. En plus des cours théoriques, il doit être capable de faire les manipulations qui rassurent l'apprenant. C'est le cas des médecins vis-à-vis des infirmières qui attendent de voir si le professeur est capable d'administrer une bonne injection ou de faire une bonne perfusion. La théorie seule ne suffit pas souvent à convaincre et c'est la raison pour laquelle l'enseignant-chercheur ne doit pas hésiter à confronter la théorie à la pratique. Par exemple lorsqu'un enseignant en énergie solaire vient à équiper son domicile de panneaux solaires, se passant ainsi de la SONABEL, il convainc son entourage de l'utilité du solaire plus que toutes autres formes de discours ou d'enseignement.

- **Le savoir-être**

Il est révolu le temps où l'on enseignait, avec succès, selon le principe du « faites ce que je dis et non pas ce que je fais ». Désormais les étudiants sont regardants par rapport à ce que l'enseignant est ou fait. Le savoir-être commande une discipline de soi afin de ne pas déroger aux principes et aux

règles du métier. L'enseignant, qu'il le veuille ou non, est un éducateur et l'enseignant du supérieur est un éducateur des jeunes qui cherchent leurs voies et qui ont le sens critique aiguisé et une soif inextinguible de justice sociale. Pour la classe, l'enseignant doit se mettre à équidistance de tous les étudiants et de toutes les étudiantes. Il ne doit témoigner aucune faveur pour personne et doit se montrer juste et rigoureux aussi bien dans la délivrance du savoir que dans la délivrance des notes. Il se doit de proscrire les notes de complaisance qui dénoteraient d'une légèreté de sa part. Il n'est pas exclu que des étudiants ou des étudiantes tentent par diverses approches de séduire ou de corrompre un enseignant, mais il revient à celui-ci de ne point succomber à la tentation. Car il s'agit-là d'un péché originel. Une fois que vous flanchez, votre réputation en prend un coup et toutes les générations d'étudiants se passeront le mot et marqueront votre réputation d'une pierre noire. Si dispenser les cours commande un certain savoir-faire, corriger les copies commande savoir-faire et savoir-être. Les sentiments n'ont pas leur place quand il s'agit d'évaluer les uns et les autres. Les mérites n'ont pas d'âge, de sexe, d'ethnies ou de religion. C'est en cela que l'introduction de l'anonymat des copies, obtenues à la suite des luttes estudiantines, fut une grande avancée dans nos universités publiques en matière d'équité et de justice. L'enseignant, à l'instar du juge, n'a pas d'état d'âme quand il corrige les copies, mais à la différence du juge qui n'est pas comptable des crimes des délinquants, l'enseignant est en partie responsable de la contre-performance ou du naufrage collectif de ses étudiants. Et il doit se demander pour quelles raisons les copies de ses étudiants n'ont pas réussi à obtenir la moyenne.

C'est en cela que l'évaluation des enseignants par les étudiants est une piste à explorer car elle permettrait aux enseignants de ne point se relâcher aussi bien au niveau de la compétence que celui de la déontologie et de la morale. La seule évaluation du CAMES ne suffit pas à éviter les dérives de certains enseignants par rapport à l'éthique et à la déontologie. Il est vrai que les brebis galeuses sont rares mais elles ternissent l'image de toutes les autres brebis. C'est le cas du harcèlement sexuel dont sont victimes certaines étudiantes qui peut les obliger à abandonner leurs études ou, dans le cas contraire, à subir la volonté de certains prédateurs surtout face à l'omerta du milieu. De plus en plus, il faudrait libérer la parole des victimes car l'université ne doit pas être un lieu de non droit ou des pratiques criminelles prospéreraient en toute impunité. S'il est vrai que certaines étudiantes subissent des harcèlements, il existe aussi des enseignants qui subissent le harcèlement d'étudiantes qui sont adeptes aux notes

sexuellement transmissibles (NST). Mais pour ces cas, l'enseignant a toute autorité pour y mettre fin en menaçant de traduire les concernées en conseil de discipline.

Qu'il le veuille ou non, l'enseignant du supérieur apparaît, à bien des égards, comme un modèle social qui fait rêver et les étudiants et les autres composantes de la société, à l'exception peut-être des politiques et des opérateurs économiques. Le respect que confère le savoir et la connaissance existe encore et il appartient aux enseignants du supérieur de s'en montrer dignes par leurs comportements et leurs capacités à se montrer intègres et incorruptibles. La société demeure convaincue que l'enseignement est un sacerdoce et qu'aucun salaire ne serait à la hauteur des sacrifices que les enseignants consentent pour administrer les cours et évaluer les étudiants. Sait-on combien d'enseignants souffrent de maux liés à leur métier ? Le métier d'enseignant universitaire est qui n'offre aucun répit : Inhaler régulièrement la craie, parler des heures durant devant des centaines d'apprenants, encadrer des mémoires et des thèses, soigner des malades pour les hospitalo-universitaires, mener des recherches, faire des publications dans des revues reconnues, effectuer des voyages d'études, participer à des colloques, séminaires et congrès, se faire évaluer régulièrement par le CAMES et être sollicité pour des conférences, consultations et études. A toutes ces activités se greffent certaines responsabilités administratives (Président d'université, directeur d'UFR, chef de département, Vice-président, etc.) sociales (Secrétaire général de syndicats, président d'association, etc.) et/ou politiques (ministre, député, maire, etc.). A tous ces postes, l'enseignant d'université doit faire la différence, en se montrant à la hauteur des défis. L'esprit de sacrifice qui est sa marque de fabrique doit lui permettre de servir et non de chercher à se servir.

Conclusion

L'enseignement est et demeure un noble métier. Il nous revient par notre comportement à mériter cette noblesse en continuant à faire rêver la jeunesse estudiantine sur qui repose la conduite de l'avenir. Pour y parvenir le sacerdoce est nécessaire, mais comme le disait un de mes amis, les prêtres ont fait vœu de pauvreté mais pas de misère. L'enseignant universitaire a besoin d'un minimum de bien-être pour mener à bien sa mission de transmetteur de savoirs, d'éducateurs et d'éclaireurs. Lorsqu'on plus on officie dans une université dénommée Thomas SANKARA, les exigences n'en sont que plus décuplées. C'est le même défi que le peuple burkinabè s'est lancé en se faisant appeler « le

pays des hommes intègres ». Contre vents et marées, nous avons l'obligation d'avoir l'intégrité chevillée au corps. Ainsi les enseignants de l'université Thomas SANKARA ne devraient jamais faillir sur le chemin de la rigueur de la probité et de l'honneur. Une telle recommandation est valable aussi bien pour les étudiants que pour le personnel administratif, technique, ouvrier et de soutien. Qu'il puisse en être ainsi afin que l'Université Thomas SANKARA rehausse le prestige des universités burkinabè ainsi que celui de toute la Nation.

Je vous remercie !

*Leçon prononcée le 15 octobre 2020 à l'Université Thomas
SANKARA*

*à l'occasion de la cérémonie de remise de toges aux lauréats
(enseignants-chercheurs, chercheurs) de la 41^{ème} session des Comités
consultatifs interafricains et du 19^{ème} Concours d'Agrégation en Sciences
Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion du CAMES*

(Ouagadougou – BURKINA FASO)